

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 24 octobre 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 24 octobre 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (291r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 24 octobre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43166>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 octobre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bertrand \[Charleville\]](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Godin constate que l'affaire est tombée dans l'oubli. Il demande à Bertrand de relancer sa demande en déchéance du brevet Corneau frères auprès du tribunal civil de Charleville.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Lieux cités [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quir. le 26 4^{ème} 1866

Monsieur Bertrand

L'affaire en contrepoire de M^{lle} Cornu semble tomber dans l'oubli et il n'est pas plus question entre nous de l'arbitrage ou d'arbitrage que j'ai intenté contre vous.

Etat actuel de cette affaire n'est pas une solution et ne s'efface pas avant à leur caprice. Je n'ai pas de cette question et me saurais de nouveau ennuier dans un moment où je pourrais avoir besoin de mon temps. J'espère vous prouver de prendre le Direct et de l'arrêter avec à ma demande en arbitrage devant le Tribunal civil de votre ville. Je n'ai pas que je sois prêt à une solution immédiate mais je ne puis pas attendre que ce s'efface raisonnablement de vosidèle procédés contre moi pour donner suite à ma demande contre eux, à qui me demeurait l'apparence de me leur faire à prouver que pour éviter la leur.

Veuillez agréer Monsieur mes sentiments distingués.

Godin